

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

**Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> août 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 1<sup>er</sup> août 2016 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Réjean Major      Maire  
                         Monsieur      Luc Larivière      Conseiller  
                         Monsieur      Yvon Pelletier      Conseiller  
                         Madame      Karo Poirier      Conseillère  
                         Monsieur      Gaston Lacroix      Conseiller  
                         Monsieur      Pierre Parisien      Conseiller

Est absent :            Monsieur      Steve Lefebvre      Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2016-08-01-183

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016
  - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2106
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2016

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2016
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2016
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2016
- 100-7 Avis de motion – Modification du règlement numéro 266 – Code d'éthique et de déontologie révisé des élus
- 100-8 Avis de motion – Modification du règlement numéro 261 – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 100-9 ADMQO – Colloque annuel – 15 et 16 septembre 2016

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
  - A- Travaux de réparation
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Prolongement du réseau d'égout

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2016

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

900-1 Association du Lac Cameron – Rencontre annuelle

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Adoption des procès-verbaux**

**A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016**

M.B. 2016-08-01-184

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2016**

M.B. 2016-08-01-185

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2016, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-4 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2016**

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de juillet 2016.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Suivi des procès-verbaux**

**100-2 Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2016-08-01-186

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 juillet 2016, pour un montant total de 7 071.53 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2016**

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 juillet 2016 est déposé pour information aux membres du conseil.

**Projet de voirie 2016 - Budget supplémentaire**

M.B. 2016-08-01-187

**Considérant** que le solde disponible inscrit au suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 juillet 2016 est déficitaire;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de débloquer un budget supplémentaire de 15 000\$ afin de continuer l'exécution des travaux de voirie. Les postes budgétaires concernées sont : « Location machinerie (02-320-00-516), « Entretien et réparations infrastructures » (02-320-00-521) et « Gravier et sable » (02-320-00-620).

**Adoptée à l'unanimité**

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2016**

M.B. 2016-08-01-188

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2016 pour un montant total de 71 146.63 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2016**

M.B. 2016-08-01-189

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 juillet 2016 pour un montant de 57 089.62 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-7 Avis de motion – Modification du règlement numéro 266 – Code d'éthique et de déontologie révisé des élus**

La conseillère au siège numéro 4, Karo Poirier, annonce ce 1<sup>er</sup> août 2016, qu'un avis de motion est donné en vue de modifier le règlement numéro 266 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Ce règlement sera modifié afin d'introduire de nouvelles dispositions concernant l'interdiction à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat et de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. Un projet de règlement est remis à chaque membre du conseil municipal.

---

Karo Poirier  
Conseillère au siège numéro 4

**100-8 Avis de motion – Modification du règlement numéro 261 – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

Le conseiller au siège numéro 1, Luc Larivière, annonce ce 1<sup>er</sup> août 2016, qu'un avis de motion est donné en vue d'amender le règlement 261 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Ce règlement sera modifié afin d'introduire de nouvelles dispositions concernant l'interdiction à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat et de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. Un projet de règlement est remis à chaque membre du conseil municipal.

---

Luc Larivière  
Conseiller au siège numéro 1

**100-9 ADMQO – Colloque annuel – 15 et 16 septembre 2016 - Gatineau**

M.B. 2016-08-01-190

**Considérant** la tenue du colloque régional annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, zone Outaouais (ADMQO), les 15 et 16 septembre 2016 à Gatineau;

**Considérant** que la directrice générale, en tant que représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de cette association, participe à ce colloque de formation et ce, sans frais d'inscription;

**Considérant** qu'il y a lieu d'autoriser aussi la directrice générale adjointe à participer à ce colloque régional;

**Considérant** que les frais d'inscription à ce colloque pour la directrice générale adjointe se chiffrent à 210\$;

**En conséquence**, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de procéder à l'inscription de Raymonde Tremblay, directrice générale adjointe, et ce, au colloque de l'ADMQO qui se tiendra les 15 et 16 septembre 2016 à Gatineau. Les frais reliés à cette inscription seront imputés aux postes « Formation et perfectionnement » (02-130-00-454) et « Frais de déplacements » (02-130-00-310).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de juillet 2016.

**200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

**300-1 Rapport du directeur des travaux publics**

**Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de juillet 2016 ainsi que ceux prévus durant le mois d'août 2016.

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

**400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout**

**A- Travaux de réparation**

M.B. 2016-08-01-191

**Considérant** que des travaux de réparation sont nécessaires sur les rotonyles à l'usine d'épuration;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de débloquer le budget nécessaire à l'exécution des travaux de réparations sur les rotonyles à l'usine d'épuration. Cette dépense sera imputée au poste «Entretien réparation usine d'épuration » (02-414-00-522).

**Adoptée à l'unanimité**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

400-5 **Prolongement du réseau d'égout**

**Note au procès-verbal**

Des vérifications seront effectuées en vue de prévoir la possibilité d'exécuter des travaux de prolongement du réseau d'égout municipal sur la rue Principale, section nord.

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

600-1 **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

600-2 **Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2016**

Sujet reporté à une prochaine séance.

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

800-1 **Programme d'aide financière – FEPTEU (Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées**

**Note au procès-verbal**

Des vérifications sont demandées en ce qui concerne ce nouveau programme de subvention et ce, pour des améliorations à faire à l'usine d'épuration de même que la possibilité d'y installer une station de vidange pour roulottes.

#### 800-2 **SAGE – Contribution annuelle 2016**

M.B. 2016-08-01-192

**Considérant** la lettre déposée par le président de la « Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des Trente-et-Un Milles (SAGE) », Denis Lacroix, demandant une contribution de 2 000\$ pour le financement des activités de l'organisme;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de participer au financement de l'organisme SAGE (Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des trente-et-un milles) pour l'année 2016 et ce, au montant de 2 000\$. Cette dépense sera imputée au poste « Contribution SAGE » (02-690-00-970).

**Adoptée à l'unanimité**

#### 800-3 **Clinique santé de la Haute-Gatineau – Tournoi de golf**

M.B. 2016-08-01-193

**Considérant** l'invitation reçue à l'effet de participer à la 2<sup>e</sup> édition du tournoi de golf au profit de la Clinique santé de la Haute-Gatineau et ce, au club de golf Mont Ste-Marie;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'autoriser le maire, Réjean Major à représenter la municipalité de Bouchette lors du souper relatif à ce tournoi de golf annuel au profit de la Clinique santé de la Haute-Gatineau, tournoi qui se tiendra le vendredi 12 août 2016. Cette dépense au coût de 45\$ sera imputée au poste « Publicité information et dons » (02-110-00-340).

**Adoptée à l'unanimité**

#### 800-4 **Forum ABV des 7 – Invitation**

M.B. 2016-08-01-194

**Considérant** l'invitation reçue à l'effet de participer au forum ouvert organisé par l'ABV des 7, forum qui se tiendra le jeudi 22 septembre 2016 au Château Logue à Maniwaki;

**En conséquence**, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de procéder à l'inscription du maire, Réjean Major, des conseillers, Yvon Pelletier et Pierre Parisien à ce forum organisé par l'ABV des 7, forum qui se tiendra à Maniwaki le 22 septembre 2016. La dépense, d'un montant total de 60\$, reliée à ces trois inscriptions, sera imputée au poste « Publicité, information et dons » (02-110-00-340).

**Adoptée à l'unanimité**

## 800-5 Travaux sur la rue Principale - Subvention

M.B. 2016-08-01-195

**Considérant** la confirmation reçue de la députée en ce qui concerne la demande de subvention formulée à la résolution M.B. 2016-02-01-036, résolution adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1<sup>er</sup> février 2016;

**Considérant** que la demande de subvention concernait des travaux à être exécutés sur la section nord de la rue Principale;

**Considérant** la confirmation d'une somme de 32 435\$ pour 2016-2017, de même qu'une somme de 50 000\$ sur trois ans pour lesdits travaux sur la rue Principale;

**Considérant** qu'une somme supplémentaire de 25 000\$ pourrait être ajoutée pour l'exécution desdits travaux;

**Considérant** que le comité de voirie étudiera la sorte de travaux à être exécutés;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de retenir les services du service de génie municipal de la MRCVG afin de procéder à la préparation des plans et devis pour des travaux à être exécutés sur la rue Principale, section nord, considérant que la municipalité disposerait d'une somme approximative de 100 000\$ pour ce projet.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

### 900-1 Association du Lac Cameron – Rencontre annuelle

#### **Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 6, Pierre Parisien, résume brièvement les discussions intervenues lors de la rencontre annuelle de l'Association du Lac Cameron, rencontre tenue le samedi 30 juillet 2016 à la salle du Centre municipal de Bouchette.

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2016-08-01-196

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 55.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Réjean Major  
Maire

---

Claudia Lacroix  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière